

En cette période difficile pour tous, de nombreuses associations sportives se trouvent en difficulté financière dû à l'arrêt de compétitions, l'interdiction d'organiser des soirées, des galas, des spectacles, des concours de belote, de palets. Nous avons donc décidé de remplacer l'opération "Bon Intermarché" par l'opération "Je soutiens MON CLUB".

# "JE SOUTIENS MON CLUB"

**DU LUNDI 23 AU SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020**

**DE 100 À 149.99 € D'ACHAT :**  
1 BON "JE SOUTIENS MON CLUB" DE 5€

**PLUS DE 150 € D'ACHAT :**  
1 BON "JE SOUTIENS MON CLUB" DE 10€

**Noter sur le bon le nom de l'association sportive\* que vous voulez soutenir et déposer le dans l'urne présente à l'entrée de la galerie marchande de votre Intermarché.**



**JE SOUTIENS MON CLUB !**

VOTRE **INTERMARCHÉ** OFFRE  
**10 euros**

**À L'ASSOCIATION SPORTIVE DE VOTRE CHOIX**

Nom de l'association : .....

Liste des associations éligibles à l'entrée du magasin. Déposez votre coupon dans l'urne à l'entrée du magasin au plus tard le mercredi 2 décembre 2020.

\*Achat réalisé en une seule fois dans vos Intermarché de St André de la Marche et Beaupréau du 23 au 28 novembre 2020 (hors carburant, Gaz et DRIVE). Les Bons "Je soutiens MON CLUB" devront être déposés dans l'urne à l'entrée de la galerie marchande de votre Intermarché. Vous avez jusqu'au mercredi 2 décembre 2020 pour mettre votre coupon dans l'urne. A la fin de l'opération, Intermarché fera le total des bons collectés pour chaque association et versera la somme correspondante aux clubs concernés.